



PROJET INTERGENERATIONNEL ANNE FRANK

# EHPAD Les Noisetiers Centre Maternel Micro-crèche

Un Ehpad alliant les nouvelles technologies pour l'autonomie, l'ouverture sur la ville et une dimension intergénérationnelle au service du bien-être des résidents

# Le projet intergénérationnel Anne Frank

Le site regroupe 3 services gérés par la **Mutualité Française Anjou Mayenne** à Angers :

- **L’EHPAD des Noisetiers**
- **Le Centre maternel « L’Ilot Familles »**
- **Une micro-crèche « Les Lucioles »**

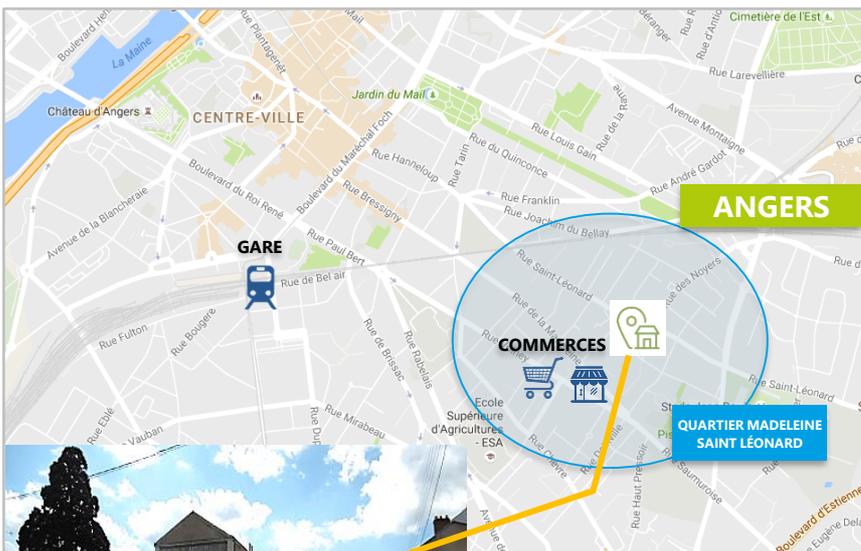
Le choix de la Mutualité a été de regrouper ces trois entités indépendantes, situés sur des domaines d’activités distincts, sur un même site, afin notamment de décloisonner les services et **saisir l’opportunité de mettre en œuvre le rapprochement entre les générations.**

**EHPAD Les Noisetiers**  
Etablissement d’Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes  
**90 résidents**

**Centre Maternel**  
Etablissement assurant une mission de protection de l’enfance, de la famille et de prévention sociale  
**20 logements parents enfants**

**Micro-crèche**  
Service d’accueil du jeune enfant de **10 places** ouvert aux familles angevines.

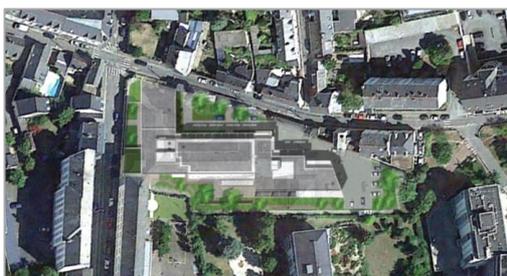
## Au cœur de la Ville, Et de la vie d’un quartier



Certains besoins sont communs à tous : **sociabilité, affection, repères, sécurité et autonomie** se déclinent quel que soit l’âge et l’expérience. Le projet d’établissement prévoit en ce sens une forte ouverture sur le quartier.

Nous concevons l’EHPAD tel un **lieu de vie avec autrui, ouvert aux habitants du quartier**, avec des rencontres, des activités et repas partagés.

Les **échanges** doivent être de vraies **rencontres** : bénéfice affectif, mise en valeur, estime de soi, bien-être émotionnel, améliorations des fonctions cognitives et motrices. Chacun **participera à sa mesure et selon ses goûts** pour dynamiser les relations et favoriser le changement de regards.





- **Un EHPAD de 90 lits**
  - ✓ A accueil de couple : 6 chambres communicantes
  - ✓ B unité de type PASA
- Un **Centre maternel** composé:
  - ✓ d'une unité regroupée de 15 studios mère-enfant
  - ✓ d'une unité collective de 5 studios mère-enfant
- Une micro-crèche de 10 places
- Des **espaces mutualisés**: locaux logistiques, locaux du personnel, locaux techniques
- 70 places de **stationnement** dont 51 en sous-sol
- Un **jardin paysager sécurisé**

Ce projet est bâti autour du **respect de la personne et de son identité**, du maintien et de la **stimulation de l'autonomie**, de la **prise en compte de l'évolution des attentes et des besoins dans le temps** ainsi que la **prise en considération de l'intervention de professionnels**, chacun dans son champ de compétences.

Promouvoir un **engagement solidaire auprès de publics fragilisés**, accompagner ceux-ci dans la perspective d'un projet intergénérationnel, lui-même inscrit dans un projet architectural, telle est la mission que se propose de mettre en œuvre la MFAM en regroupant deux structures, dans une **réalisation novatrice et humaine**.

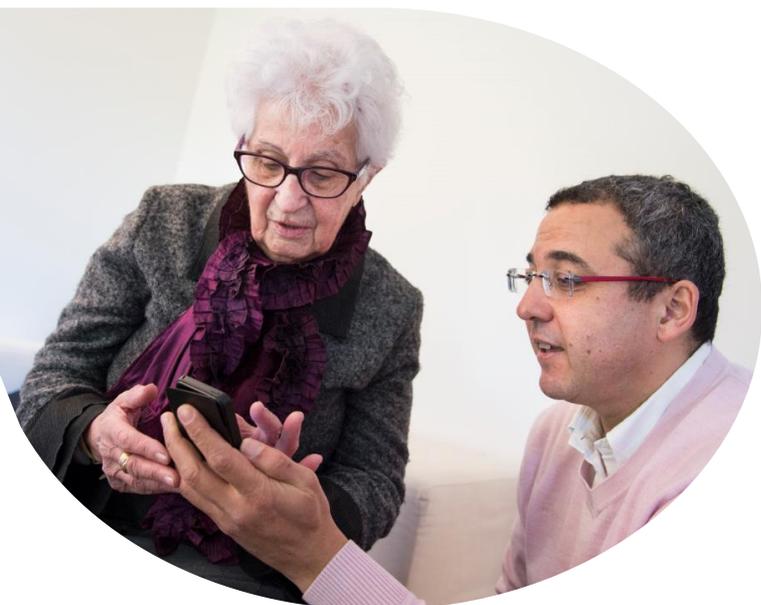
## Prestations & services



L'EHPAD constitue une **solution complète** et respecte l'intimité des aînés. Elle propose un **prix de journée tout compris** : le logement, la restauration, les soins, les services de la vie quotidienne, l'animation, la télévision...

- Des **chambres individuelles de 23 m<sup>2</sup>**, équipées de **technologies innovantes** ainsi que du **système de transfert de personne sur rail avec module de levage**
- Des **salons d'étage et tisaneries** pour les résidents et leurs familles souhaitant se retrouver en dehors de leur logement
- Une **restauration de qualité** effectuée sur place par un prestataire
- Une **sécurité assurée** 7j/7 et 24h/24
- Du personnel soignant pour un **suivi médical et de soins adaptés**
- Un **projet d'animation** et des moments de discussions, lectures, sorties, ...
- Un **conseil de la vie sociale** élu pour donner son avis sur le fonctionnement de l'EHPAD
- Une **ouverture vers le quartier** en proposant **des prestations telles que des animations et actions de prévention ouverts aux habitants du quartier**, et la possibilité d'accueillir les personnes âgées du quartier pour les repas

# Innovations et technologies au service de l'autonomie



Par-delà la simplification des tâches techniques, logistiques, et administratives, ces ajouts innovants vont permettre non seulement une **qualité de vie professionnelle pour les salariés** mais encore une **sécurité accrue**, avec par exemple, la détection d'un résident allongé sur le sol, une rapidité d'exécution, un contrôle systématique non perturbant pour l'utilisateur, ainsi qu'un suivi et un archivage des actions.

Ne seront pas oubliés la **convivialité** et les animations au sein de la résidence, la possibilité pour les familles et les proches de **communiquer** entre eux et en externe par l'usage d'une **Smart TV** (diffusion de films, photos, musiques, informations concernant l'EHPAD).

L'EHPAD constitue un lieu de vie dont la finalité est la **qualité de vie de chaque résident** tout au long du séjour, et ce quelles que soient les difficultés : dépendances physique, psychique, sensorielle, cognitive, pathologies diverses. Or chaque projet d'accompagnement est basé sur les attentes de la personne âgée et de ses besoins. Ceux-ci sont variables, et évolutifs.

**L'objectif est aussi d'accompagner les professionnels afin que les prises en charge soient facilitées et sécurisées.**

Le projet architectural, intègre les **innovations technologiques** les plus récentes, notamment dans le domaine de la **domotique** et des **objets connectés**, du « **cloud computing** » et **des analyses de données**, pour créer un « éco système » vertueux qui offre aux résidents une prise en charge de qualité, dans un environnement apaisant, adapté, et individualisé.

## Résidents

### Sécurité

- ✓ Système de contrôle d'environnement
- ✓ Prévention et détection des chutes
- ✓ Gestion des appels malades

### Compensation et autonomie

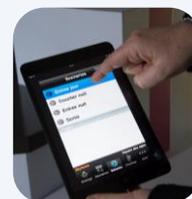
- ✓ Domotique – pilotage automatisé ou manuel
- ✓ Equipement « lit connecté »
- ✓ Communication

### Vigilance

- ✓ Actimétrie pré-définie

## Professionnels

- ✓ Communication
- ✓ Notification d'évènements
- ✓ Gestion technique des utilités
- ✓ Gestion énergétique
- ✓ Administration de la plateforme



### PACK Léna : coffret Domotique HomeLink et système de commandes KNX

Solution complète appel malade : unité Interphonie & médaillon d'alerte

Pilotage de scénarios via la tablette ou le smartphone (éclairage, volets, chauffage,...)

### PACK Interface Lien Social



PILOTE

# Projet intergénérationnel



L'intergénération est une dynamique qui permet, **non seulement de restaurer l'échange entre les générations, mais encore sortir de la relation à sens unique.**

Aussi, les animations organisées sont-elles un prétexte à la rencontre. **Les enjeux sont, donc, relationnels et non occupationnels.** Chaque usager est libre de s'engager, de participer ou non et reste acteur et non pas bénéficiaire ou consommateur passif d'activités.

Les équipes de direction des deux établissements, qui connaissent bien l'institution sont les **garantes du projet intergénérationnel.** Référentes du concept, relais privilégié de l'information pour le personnel, les résidents, les familles et les usagers, elles préparent, organisent, animent les rencontres, évaluent, proposent sans imposer.

Les équipes de professionnels de l'EHPAD et du centre maternel seront **sensibilisés au projet et à ses objectifs** en participant activement à l'animation des rencontres et à leurs évaluations.

Les **résidents de l'EHPAD s'engagent librement** et activement dans le projet. Ils **conservent leur rôle d'adultes** qui conseillent, écoutent, qui parlent de ce qu'ils ont connu et qui font partager leur savoir, leurs expériences.

Les **enfants** sont dans la découverte, dans la spontanéité, dans les apprentissages et peuvent partager des moments avec d'autres adultes.

Les **familles** accompagnées par le centre maternel et celles des **résidents** sont invitées aux activités et sont encouragées à intervenir lors des rencontres.

Les deux établissements Centre Maternel et EHPAD sont des lieux de vie et pour cette raison, ils seront distincts et auront chacun des **entrées séparées.**

La **mutualisation de locaux** s'opère dans le cadre des lieux professionnels en partageant des espaces nécessaires à chaque établissement (salle de restauration du personnel, salle de repos, salle de réunion...).

Nous avons le souhait de partager des activités intergénérationnelles avec un **lieu dédié** notamment une **salle d'activités** mais aussi une **grande salle polyvalente** où des rencontres pourront être organisées ainsi qu'un salon de coiffure et d'esthétique qui pourra être utilisé par les familles du Centre Maternel.

# Le centre maternel

Le Centre maternel est un établissement médico-social qui accueille des femmes seules, des pères seuls, des couples parentaux pour être accompagnés dans leur parentalité avec leur(s) enfant(s) de moins de trois ans, délégation du Conseil Départemental dans le cadre des services de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Etablissement de prévention et de protection de l'enfance, ses objectifs sont les suivants :

- Soutenir la parentalité (relation parents-enfant),
- Prévenir les situations à risques,
- Accueillir et héberger des familles isolées et en difficultés,
- Entourer la future mère ou jeune maman en période périnatale,
- Recréer, retisser des liens avec la famille et/ou l'entourage en fonction de la situation,
- Accompagner la personne à définir et à mettre en œuvre un projet d'insertion sociale et professionnelle.

Le Centre maternel apporte aux familles des réponses variées et adaptées à ses besoins sans se substituer à la place du parent.

S'inscrivant dans une démarche éthique de respect des personnes, l'équipe éducative apporte les éléments nécessaires pour que les familles exercent leurs choix, en faisant appel à leurs responsabilités et à leurs capacités.

Pour accompagner les familles, le Centre Maternel dispose :

- d'une unité collective de 5 logements et d'une unité d'hébergement regroupé de 15 logements autonomes situés au 3, rue Lebas. Notre nouvelle configuration permet d'accueillir les couples parentaux, les pères ou les mères isolés.
- de 7 appartements de type III loués à des offices HLM sur Angers et sa périphérie.

L'établissement peut proposer un accueil de l'enfant en relais chez des assistants familiaux salariés du Centre Maternel. Il propose aussi un accompagnement vers les structures d'accueil du jeune enfant de la ville d'Angers. Le centre maternel peut également accompagner des enfants et leurs parents dans le cadre de la Prévention et d'un accompagnement parental éducatif.



## La microcrèche

D'une capacité de 10 places, la micro-crèche Les Lucioles complète les services d'accueil du jeune enfant sur l'agglomération angevine.

## HISTORIQUE

EHPAD NOISETIERS : Cet établissement ouvert en 1975 était situé 25, rue Desmazières à Angers. Géré par l'Association Bournazel jusqu'en 2011 ; en janvier 2012 la Mutualité française Anjou-Mayenne reprend en gestion les 2 EHPADS gérés par cette association (Les Noisetiers et L'Orée du Parc). L'ancien établissement des Noisetiers n'étant plus adapté aux besoins des résidents il a été décidé d'opérer une rénovation complète par transfert et reconstruction sur un nouveau site au 14 rue Anne Frank avec une capacité constante de 90 places. L'EHPAD emploie 39 salariés en CDI.

CENTRE MATERNEL : le centre maternel a été repris en gestion en janvier 2012. La réflexion sur la rénovation par transfert sur un nouveau site a été initiée en 2015. Le centre maternel emploie 29 salariés.

## CALENDRIER

Septembre 2015	Dépôt du permis de construire
Juillet 2016	travaux de démolition
Septembre 2016	Démarrage des travaux neufs
25 Avril 2018	Livraison
Juin 2018	Emménagement des résidents et des familles

## PLAN DE FINANCEMENT ANNE FRANK

L'opération qui représente un investissement total de 17 M€ TTC, a été financée à hauteur de 70% par des emprunts, les 30% restant ayant été financés par des subventions et des fonds propres.

Le coût total de construction est égal à 13,6 M€ dont 9.6 M€ au titre de l'Ehpad.

La FNMF via le FNSAM (fonds national de solidarité et d'action mutualistes) a contribué fortement à la réalisation de ce projet en attribuant des fonds à hauteur de 6 000 000 € sous forme de subvention (3 ME) et d'emprunt (3 ME). Par ailleurs, l'EHPAD, s'est vu attribuer des subventions de 3 institutions de retraite, dont MALAKOFF MEDERIC, HUMANIS et l'IRCEM pour un montant de 465 K€.

Les partenaires bancaires de la MFAM qui ont participé au financement de l'opération sont la Société Générale, le Crédit Mutuel, la Banque Populaire Grand Ouest.

La Ville d'Angers, le Conseil Départemental du Maine-et-Loire et VYV CARE se sont portés garants des emprunts contractés.



### **Francis GUYTEAU**

Directeur Général  
direction@mfam.fr  
02 41 68 88 03

### **Mutualité Française Anjou Mayenne**

67, rue des Ponts de Cé – 49028 ANGERS Cedex 1



CONTACT

Membre de

